

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/14525
12 juin 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

LETTRE EN DATE DU 11 JUIN 1981, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué de
l'agence TASS, en date du 9 juin 1981, au sujet de l'acte d'agression armée
perpétré par Israël contre l'Iraq.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Secrétaire général, de bien
vouloir faire distribuer ce communiqué comme document du Conseil de sécurité de
l'Organisation des Nations Unies.

(Signé) O. TROYANOVSKY

Annexe

COMMUNIQUE DE L'AGENCE TASS

en date du 9 juin 1981

Portant toujours plus loin sa guerre criminelle contre les peuples arabes, Israël vient de perpétrer un nouvel acte d'agression armée, cette fois contre l'Iraq. L'aviation israélienne a effectué un raid sur Bagdad pour détruire un centre de recherche nucléaire.

Au sujet de cette affaire, l'agence TASS est autorisée à déclarer ce qui suit.

Cet acte de gangstérisme est un maillon de la longue chaîne des crimes de Tel Aviv commis avec la complicité directe et en réalité à l'instigation des milieux dirigeants des Etats-Unis d'Amérique. Les dollars ne cessent d'affluer par milliards des rives du Potomac dans les caisses d'Israël pour financer l'agression israélienne. Le matériel militaire américain le plus moderne - des appareils américains ont en effet participé au bombardement de Bagdad, comme l'a officiellement reconnu le Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique - sème la mort et la destruction parmi les habitants des villes et des campagnes arabes.

Pendant ce temps, à Washington, aucun effort n'est épargné pour tenter, une fois de plus, de dissimuler les actes criminels d'Israël, sous le prétexte que la construction d'un réacteur nucléaire en Iraq "inquiétait depuis longtemps" les Etats-Unis d'Amérique.

Nul n'ignore pourtant que l'Iraq figure parmi les Etats parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et qu'en conséquence, toutes ses activités nucléaires sont placées sous le contrôle de l'AIEA. Israël, au contraire, qui brûle depuis longtemps de posséder l'arme nucléaire, refuse catégoriquement d'adhérer au Traité.

Il est évident que les Américains qui se posent en défenseurs de la justice internationale considèrent qu'eux-mêmes et leurs protégés israéliens sont au-dessus de tous les principes du droit et de toutes les règles internationales universellement reconnues. Ou serait-ce que ces principes et ces règles ne s'appliquent pas aux Arabes, auxquels précisément ces mêmes Etats-Unis s'obstinent à vouloir imposer leur "amitié"? Imaginons ce que diraient les "légalistes" de Washington si la même opération de destruction d'objectifs nucléaires avait été menée en Israël.

Et quelle valeur peut-on attacher après cela aux discussions sur le thème du "terrorisme international" que les dirigeants des Etats-Unis poursuivent avec tant d'ardeur depuis quelque temps? On ne peut guère trouver d'exemple plus éclatant et plus récent : Tel Aviv érige ouvertement en politique d'Etat un acte d'agression terroriste et Washington lui fournit des armes et la couvre sur le plan politique.

S/14525
Français
Annexe
Page 2

Les milieux dirigeants soviétiques condamnent résolument cet acte de banditisme que constitue le raid de l'aviation israélienne contre la capitale de l'Iraq et considèrent que la responsabilité en revient à Israël et aux Etats-Unis, qui arment l'agresseur et l'aident par tous les moyens.

Cette dernière opération armée de Tel Aviv contre un Etat arabe de plus prouve une fois encore qu'on ne saurait différer davantage une action commune des forces de paix en vue de mettre un terme à l'agression.

